

---

# Actes liés au décès

---

## Je pars de chez mes parents

J'habite chez mes parents en France et je vais devenir locataire de mon logement. Selon que je suis étudiant (y compris en contrat d'apprentissage ou d'alternance) ou non, différentes solutions de logement sont possibles. Déménager et devenir locataire pour la 1<sup>re</sup> fois impliquent de réaliser certaines démarches, qui diffèrent selon que mon installation est définitive ou non. Voici quelles sont ces démarches et comment les faire.

## Étudiant (y compris apprenti ou alternant)

### Type de logement

---

Plusieurs types de logement sont possibles, selon mes ressources :

#### Logement du Crous (logement social)

Je peux [demander un logement étudiant](#) (particuliers) auprès du Crous .

Je dois utiliser ce téléservice :

Ce logement, situé en [résidence universitaire](#) ou dans une autre résidence affectée au logement des étudiants, est **attribué sous conditions de ressources**.

Je suis **prioritaire** pour obtenir ce type de logement lorsque je perçois une [bourse sur critères sociaux](#) (particuliers).

Lors de mon installation dans le logement, je devrai :

- Fournir un dépôt de garantie. Si nécessaire, je peux demander [l'avance loca-pass](#) (particuliers) (prêt sans intérêt)
- Présenter une [caution](#) (particuliers) qui s'engage à payer le loyer et les charges si je suis dans l'incapacité de le faire. Il peut s'agir d'une personne physique (parent, ami...) ou d'une personne morale ([garantie Visale](#) (particuliers) notamment).
- [Mes services étudiant](#) - Téléservice

#### Logement d'un propriétaire

Je peux devenir locataire :

- Soit d'un logement loué vide, avec un [bail d'habitation](#) (particuliers)

- › Soit d'un logement loué meublé, avec un [bail d'habitation classique](#) (particuliers) ou un [bail mobilité \(sous certaines conditions\)](#) (particuliers)

#### ✎ À savoir

Je peux être le seul locataire du logement, ou le louer avec d'autres personnes en [colocation](#) (particuliers), ou le louer pour mon couple (si je suis [marié](#) (particuliers), [pacsé](#) (particuliers), [concubin](#) (particuliers)).

**Pour trouver le logement** : , je peux :

- › Consulter les offres de logement sur sur [Lokaviz](#) (particuliers)<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-lies-au-deces?xml=&cHash=a34cb1f0344ec12311ec7b8a5e068408%3FR60503> (particuliers)
- › Faire appel à un agence immobilière, mais je devrai payer [des frais de visite, de dossier, d'état des lieux...](#) (particuliers)
- › Utiliser [DossierFacile.fr](#) (particuliers) pour signaler au propriétaire le sérieux de mon dossier

**Avant la signature du bail**, le propriétaire du logement peut m'imposer d'avoir une [caution](#) (particuliers). La caution est une personne physique (parent, ami ...) ou une personne morale (exemple : [garantie Visale](#) (particuliers)) qui s'engage à payer le loyer et les charges si je suis dans l'incapacité de le faire.

En outre, je peux :

- › Demander [l'avance loca-pass](#) (particuliers) (prêt sans intérêt) pour financer le [dépôt de garantie](#) (particuliers), réclamé par le propriétaire lors de la signature du bail
- › Demander [l'aide du fonds de solidarité pour le logement \(FSL\)](#) (particuliers) pour m'aider à financer mon installation dans le logement.

**Lors de la remise des clés**, je dois faire avec le propriétaire ou son représentant (notamment agent immobilier) un [état des lieux d'entrée](#) (particuliers).

## Chambre meublée chez l'habitant

Je peux louer une chambre meublée chez l'habitant.

La chambre doit faire **9 m<sup>2</sup> minimum**, avoir une fenêtre, être chauffée et contenir un minimum de meubles (literie, table, siège, rangements, luminaires).

Si la chambre n'a pas de coin cuisine, ni d'équipements sanitaires privés, il est obligatoire de rédiger un bail avec une annexe indiquant que le propriétaire partage ceux de son logement avec le locataire de la chambre.

Dans tous les cas, il est recommandé de signer un [bail d'habitation classique pour un logement meublé](#) (particuliers) ou un [bail mobilité](#) (particuliers).

Pour trouver ce logement, je peux consulter les offres de location sur [Lokaviz](#) (particuliers)

## Chauffage, eau, électricité et internet

---

### Logement du Crous

- › Le prix des consommations d'eau et d'électricité est inclus dans le loyer.
- › La connexion internet est disponible dans la chambre et éventuellement dans une pièce commune de la résidence. Son coût est compris dans le loyer.

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-lies-au-deces?xml=F34635&cHash=a34cb1f0344ec12311ec7b8a5e068408?>

## Logement d'un propriétaire

- › Je souscris une [offre auprès d'un opérateur de téléphone, télévision, internet](#) (particuliers). Le coût de ces [communications électroniques](#) est à ma charge.
- › Je dois payer les dépenses relatives aux consommations d'eau, de gaz et d'électricité qui font partie des .

 À noter

Les éventuelles [réparations locatives](#) (particuliers) sont à ma charge pendant toute la durée de la location.

## Chambre meublée chez l'habitant

Le plus souvent, le propriétaire ne demande pas à l'étudiant de participer au paiement de la connexion internet.

En revanche, il lui fait payer un forfait charges pour l'électricité, le gaz et l'eau. Ce forfait doit être mentionné dans le contrat de location.

## Aide au logement (APL, ALS, ALF)

---

### Logement du Crous

Je peux demander une [aide au logement à la Caf](#) (particuliers).

Pour en faire la demande, j'utilise ce téléservice :

Pour savoir si j'ai droit à ces aides et quel montant je peux obtenir, j'utilise ce simulateur :

 À noter

**Si je suis en contrat d'alternance** dans **une entreprise du secteur privé agricole**, je peux obtenir l'aide Agri-Mobili-Jeune, dans certains cas. Je peux tester mon éligibilité et faire ma demande [à l'aide d'un téléservice](#) (particuliers).

**Si je suis en contrat d'alternance** dans **une autre entreprise du secteur privé**, je peux aussi obtenir [l'aide Mobili-Jeune, dans certains cas](#) (particuliers). Je peux tester mon éligibilité et faire ma demande [à l'aide d'un téléservice](#) (particuliers).

- › [Demande d'allocation logement en ligne](#) - Téléservice
- › [Caf : estimer son droit aux allocations logement et calculer son montant](#) - Simulateur

## Logement d'un propriétaire

Je peux bénéficier d'une [aide au logement de la Caf](#) (particuliers) sous certaines conditions.

Pour en faire la demande, j'utilise ce téléservice :

Pour savoir si j'ai droit à ces aides et quel montant je peux obtenir, j'utilise ce simulateur :

 À noter

**Si je suis en contrat d'alternance** dans **une entreprise du secteur privé agricole**, je peux obtenir l'aide Agri-Mobili-Jeune, dans certains cas. Je peux tester mon éligibilité et faire ma demande [à l'aide d'un téléservice](#) (particuliers).

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-lies-au-deces?xml=F34635&cHash=a34cb1f0344ec12311ec7b8a5e068408?>

**Si je suis en contrat d'alternance** dans **une autre entreprise du secteur privé**, je peux aussi obtenir [l'aide Mobili-Jeune, dans certains cas](#) (particuliers). Je peux tester mon éligibilité et faire ma demande [à l'aide d'un téléservice](#) (particuliers).

› [Demande d'allocation logement en ligne](#) - Téléservice

› [Caf : estimer son droit aux allocations logement et calculer son montant](#) - Simulateur

## Chambre meublée chez l'habitant

Je peux demander une [aide au logement de la Caf](#) (particuliers) **à la condition d'avoir bien signé un bail**.

Pour cela, j'utilise ce téléservice :

Pour savoir si j'ai droit à ces aides et quel montant je peux obtenir, j'utilise ce simulateur :

 À noter

**Si je suis en contrat d'alternance** dans **une entreprise du secteur privé agricole**, je peux obtenir l'aide Agri-Mobili-Jeune, dans certains cas. Je peux tester mon éligibilité et faire ma demande [à l'aide d'un téléservice](#) (particuliers).

**Si je suis en contrat d'alternance** dans **une autre entreprise du secteur privé**, je peux aussi obtenir [l'aide Mobili-Jeune, dans certains cas](#) (particuliers). Je peux tester mon éligibilité et faire ma demande [à l'aide d'un téléservice](#) (particuliers).

› [Demande d'allocation logement en ligne](#) - Téléservice

› [Caf : estimer son droit aux allocations logement et calculer son montant](#) - Simulateur

## Assurance du logement

---

En tant que locataire, je dois souscrire une [assurance](#) (particuliers) pour le logement loué.

## Transfert du courrier

---

Je dois prévenir mon établissement scolaire de mon changement d'adresse.

Je peux faire réexpédier mon courrier à ma nouvelle adresse en utilisant le service proposé par la Poste :

[Faire suivre son courrier en cas de déménagement](#) - Téléservice

## Journée défense et citoyenneté (JDC)

---

Après avoir fait mon [recensement citoyen](#) (particuliers) à 16 ans, je dois participer à une [JDC](#).

Si je veux faire ma JDC à proximité de ma nouvelle adresse, je dois la déclarer à mon [centre du service national](#) (particuliers).

 À savoir

Jusqu'à mon 25<sup>e</sup> anniversaire, je dois déclarer à mon [centre du service national](#) (particuliers) chaque changement de situation (familiale, professionnelle, déménagement) qui me concerne.

## Aides pour utiliser les transports en commun

---

Je me renseigne sur les [aides que je peux obtenir](#) (particuliers).

## Impôts

---

Si je suis locataire d'un logement appartenant à un propriétaire privé, je dois payer une [taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères](#) (particuliers), dans certaines communes.

## Santé

---

Je peux choisir un nouveau [médecin traitant](#) (particuliers), parce que son cabinet se situe à proximité de ma nouvelle adresse, par exemple.

Je m'informe des règles en vigueur s'agissant de [l'affiliation d'un étudiant à la sécurité sociale](#) (particuliers).

## Si mon emménagement est définitif

---

Si je quitte le domicile de mes parents **de façon définitive**, je dois :

- Déclarer mon changement d'adresse à divers organismes et entreprises. Je peux [déclarer par internet et en une seule opération mon changement d'adresse](#) (particuliers) à La Poste, France Travail (anciennement Pôle emploi), aux impôts ...
- Actualiser ma situation auprès des entreprises qui gèrent mes contrats et abonnements (banque, abonnement téléphonique, assureur auto...)
- Faire [inscrire ma nouvelle adresse sur le certificat d'immatriculation \(carte grise\)](#) (particuliers) de ma voiture. Il n'est pas nécessaire de changer l'adresse de mon permis de conduire, je pourrai le faire à l'occasion d'une demande de nouveau permis (en cas de perte, vol, nouvelle catégorie...)
- Faire modifier mes papiers d'identité et ma carte électorale, selon ma nationalité :

## Je suis français

Si je suis majeur, je dois m'inscrire sur les [listes électorales](#) (particuliers) de ma nouvelle commune (ou du nouvel arrondissement, à Paris, Lyon et Marseille).



À savoir

**Pour voter lors des élections européennes 2024**, je dois faire cette démarche [avant une date limite](#) (particuliers). Mais si je n'ai pas le temps de faire cette démarche, et que je suis encore [inscrit dans mon ancienne commune](#) (particuliers), je pourrai y voter, notamment [en faisant une procuration](#) (particuliers) avant le jour de l'élection ou en me rendant dans mon bureau de vote le jour de l'élection.

Si j'ai plus de 16 ans, et jusqu'à mon 25<sup>e</sup> anniversaire, je dois prévenir mon centre du [service national](#) (particuliers) de mon changement d'adresse.



À noter

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-lies-au-deces?xml=F34635&cHash=a34cb1f0344ec12311ec7b8a5e068408?>

Je ne suis pas obligé de demander la modification de l'adresse qui figure sur ma carte d'identité et mon passeport.

## Je suis européen

Si je suis citoyen d'un autre État membre de l'Union européenne :

- Je peux m'inscrire sur les [listes électorales](#) (particuliers) de ma nouvelle commune pour participer aux élections municipales et/ou aux **élections européennes 2024** (pour y élire les représentants français au Parlement européen)
- Si j'ai une carte de séjour UE (non obligatoire), je dois la faire modifier.

## Autre situation

Je dois faire modifier mon [titre de séjour](#) (particuliers).

# Autre situation

## Type de logement

---

Différentes solutions sont possibles, selon mes ressources :

### Logement social

Je fais une [demande de logement social](#) (particuliers), qui est attribué sous [conditions de ressources](#) (particuliers).

Je peux consulter le site [Bienvéo](#) (particuliers) pour connaître les logements sociaux disponibles :

Si je suis **agent de l'État** affecté en Île-de-France :

- J'ai aussi accès à la [Bourse au logement des agents de l'État \(BALAE\)](#) (particuliers) recensant les logements sociaux interministériels disponibles.
- Je peux aussi recourir à une [solution de logement temporaire](#).

Je peux demander [l'avance Loca-pass](#) (particuliers) (prêt sans intérêt) pour financer le [dépôt de garantie](#) (particuliers) demandé par le bailleur lors de la signature du bail.

Pour en faire la demande, je dois utiliser ce téléservice :

#### Attention

Je ne néglige pas [l'état des lieux](#) (particuliers). Il est obligatoire et doit être effectué avec le bailleur au moment de la remise des clés.

- [Demande de logement social en ligne \(et renouvellement de demande\)](#) - Téléservice
- [Demander une avance Loca-Pass](#) - Téléservice

## Logement d'un propriétaire

## Je peux devenir locataire :

- Soit d'un logement loué vide, avec un [bail d'habitation](#) (particuliers)
- Soit d'un logement loué meublé, avec un [bail d'habitation classique](#) (particuliers) ou un [bail mobilité \(sous certaines conditions\)](#) (particuliers)

### À savoir

Je peux être le seul locataire du logement, ou le louer avec d'autres personnes en [colocation](#) (particuliers), ou le louer pour mon couple (si je suis [marié](#) (particuliers), [pacsé](#) (particuliers), [concubin](#) (particuliers)).

## Pour trouver le logement, je peux :

- Faire appel à une agence immobilière. Mais je devrai payer [des frais de visite, de dossier, d'état des lieux...](#) (particuliers)
- Utiliser [DossierFacile](#) (particuliers) pour signaler au propriétaire le sérieux de mon dossier.

**Avant la signature du bail**, le propriétaire du logement peut m'imposer d'avoir une [caution](#) (particuliers) qui s'engage à payer le loyer et les charges si je suis dans l'incapacité de le faire. Il peut s'agir d'une personne physique (parent, ami, ...) ou d'une personne morale (exemple : [garantie Visale](#) (particuliers)). En outre, je peux :

- Demander [l'avance loca-pass](#) (particuliers) (prêt sans intérêt) pour financer le [dépôt de garantie](#) (particuliers) réclamé par le propriétaire lors de la signature du bail.
- Demander [l'aide du fonds de solidarité pour le logement \(FSL\)](#) (particuliers) pour m'installer dans le logement.

**Lors de la remise des clés**, je fais avec le propriétaire du logement ou son représentant (notamment agent immobilier) [l'état des lieux d'entrée](#) (particuliers).

## Choisir le mode de déménagement

---

Lorsque je **fais appel à un déménageur professionnel**, le déménageur [est responsable en cas de perte ou de casse d'un objet](#) (particuliers) et je peux donc en **demande le remboursement**.

En outre, je peux :

- Être [indemnisé en cas de retard](#)
- Obtenir un [devis gratuit](#) (particuliers)
- [Vérifier si le déménageur est bien inscrit au registre des transporteurs](#)

Si je ne fais **pas appel à un professionnel** :

- Je n'ai pas de recours si mes objets sont détériorés ou volés
- Ma responsabilité est engagée en cas de dommages matériels (à l'immeuble) ou d'accidents corporels (aux personnes)
- Je peux être poursuivi pour recours au travail illégal (si c'est le cas)

## Aides financières au déménagement

---

Ma commune ou mon département propose peut-être des aides financières pour les personnes seules ou vivant en couple qui déménagent (facture déménageur, location camion ...), notamment par le biais du [Fonds de solidarité pour le logement \(FSL\)](#) (particuliers). Il peut également s'agir d'une aide pour s'installer (achat du mobilier de 1<sup>re</sup> nécessité ...).

Je me renseigne auprès de ma mairie :

## Où s'adresser ?

[Mairie](#)

**Selon l'emploi que j'occupe**, je peux obtenir une aide au déménagement, sous certaines conditions :

### Salarié

- Je consulte la convention collective dont je relève pour savoir si mon entreprise peut prendre en charge mes frais de déménagement.
- Si mon entreprise emploie au moins 10 personnes et que je déménage pour des raisons professionnelles (embauche, mutation, envoi en formation dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi), je peux obtenir [l'aide Mobili-pass d'Action logement](#) ou l'aide [Mon job, mon logement](#) (particuliers), sous certaines conditions.

### Salarié agricole

- Je consulte la convention collective dont je relève pour savoir si mon entreprise peut prendre en charge mes frais de déménagement.
- Si mon entreprise emploie au moins 10 personnes et que je déménage pour des raisons professionnelles (embauche, mutation, envoi en formation dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi), je peux obtenir [l'aide Agri Mobilité d'Action logement](#) ou l'aide [Mon job, mon emploi](#) (particuliers), sous certaines conditions.

### Agent public (fonctionnaire ou contractuel)

Si je viens d'intégrer la **fonction publique de l'État**, je peux obtenir [l'aide à l'installation des personnels de l'État \(AIP\)](#), sous certaines conditions.

## Chauffage, eau, électricité et internet

---

- Je souscris une [offre auprès d'un opérateur de téléphone, télévision, internet](#) (particuliers). Le coût de ces [communications électroniques](#) est à ma charge.
- Je dois payer les dépenses liées aux consommations d'eau, de gaz et d'électricité qui font partie des .

 À noter

Les éventuelles [réparations locatives](#) (particuliers) sont à ma charge pendant toute la durée de la location.

## Aide au logement (APL, ALS, ALF)

---

Je peux bénéficier d'une [aide au logement de la Caf](#) (particuliers), sous certaines conditions.  
Je dois en faire la demande à l'aide de ce téléservice :  
[Demande d'allocation logement en ligne](#) - Téléservice  
Pour savoir si j'ai droit à ces aides et quel montant je peux obtenir, j'utilise ce simulateur :  
[Caf : estimer son droit aux allocations logement et calculer son montant](#) - Simulateur

## Assurance du logement

---

En tant que locataire, je dois souscrire une [assurance](#) (particuliers) pour le logement loué.

## Transfert du courrier

---

Je peux faire réexpédier mon courrier à ma nouvelle adresse en utilisant le service proposé par la Poste :  
[Faire suivre son courrier en cas de déménagement](#) - Téléservice

## Aides pour utiliser les transports en commun

---

Je me renseigne sur les [aides que je peux obtenir](#) (particuliers).

## Impôts

---

Dans certaines communes, je dois payer une [taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères](#) (particuliers) pour financer la collecte des déchets ménagers.

## Rappel

Dès 18 ans, si je ne suis pas rattaché au foyer fiscal de mes parents, je dois remplir une [déclaration de revenus](#) (particuliers).

## Santé

---

Je peux choisir un nouveau [médecin traitant](#) (particuliers), parce que son cabinet se situe à proximité de ma nouvelle adresse, par exemple.

## Si mon emménagement est définitif

---

Si je quitte le domicile de mes parents **de façon définitive**, je dois :

- Déclarer mon changement d'adresse à divers organismes et entreprises. Je peux [déclarer par internet et en une seule opération mon changement d'adresse](#) (particuliers) à La Poste, France Travail (anciennement Pôle emploi), aux impôts ...
- Actualiser ma situation auprès des entreprises qui gèrent mes contrats et abonnements (banque,

abonnement téléphonique, assureur auto...)

- Faire [inscrire ma nouvelle adresse sur le certificat d'immatriculation \(carte grise\)](#) (particuliers) de ma voiture. Il n'est pas nécessaire de changer l'adresse de mon permis de conduire, je pourrai le faire à l'occasion d'une demande de nouveau permis (en cas de perte, vol, nouvelle catégorie...)
- Faire modifier mes papiers d'identité et ma carte électorale, selon ma nationalité :

## Je suis français

Si je suis majeur, je dois m'inscrire sur les [listes électorales](#) (particuliers) de ma nouvelle commune (ou du nouvel arrondissement, à Paris, Lyon et Marseille).

 À savoir

**Pour voter lors des élections européennes 2024**, je dois faire cette démarche [avant une date limite](#) (particuliers). Mais si je n'ai pas le temps de faire cette démarche, et que je suis encore [inscrit dans mon ancienne commune](#) (particuliers), je pourrai y voter, notamment [en faisant une procuration](#) (particuliers) avant le jour de l'élection ou en me rendant dans mon bureau de vote le jour de l'élection.

Si j'ai plus de 16 ans, et jusqu'à mon 25<sup>e</sup> anniversaire, je dois prévenir mon centre du [service national](#) (particuliers) de mon changement d'adresse.

 À noter

Je ne suis pas obligé de demander la modification de l'adresse qui figure sur ma carte d'identité et mon passeport.

## Je suis européen

Si je suis citoyen d'un autre État membre de l'Union européenne :

- Je peux m'inscrire sur les [listes électorales](#) (particuliers) de ma nouvelle commune pour participer aux élections municipales et/ou aux **élections européennes 2024** (pour y élire les représentants français au Parlement européen)
- Si j'ai une carte de séjour UE (non obligatoire), je dois la faire modifier.

## Autre situation

Je dois faire modifier mon [titre de séjour](#) (particuliers).

## Voir aussi...

- [Aide pour le dépôt de garantie ou la caution d'un logement en location](#) (particuliers)
- [Aides personnelles au logement](#) (particuliers)
- [Bourses et aides pour étudiant](#) (particuliers)
- [Communications électroniques \(téléphone, internet, télévision\)](#) (particuliers)
- [Déménagement : faire appel à un déménageur professionnel](#) (particuliers)

› [Changer l'adresse sur son certificat d'immatriculation](#) (particuliers)

## Où s'adresser ?

### Agence départementale pour l'information sur le logement (Adil)

---

## Pour en savoir plus

› [Le suis étudiant et je veux louer un logement](#)

Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil)

› [Les résidences universitaires](#)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

› [Comment se passe l'attribution des logements en résidence ?](#)

Ministère chargé de l'éducation

› [Aide Mobili-Pass d'Action logement](#)

Action logement

› [Les aides au secteur agricole d'Action logement](#)

Action logement

› [Aide à l'installation des personnels de l'État \(AIP\)](#)

Ministère chargé de la fonction publique

› [Solutions de logement temporaire pour agents de l'État affectés en Île-de-France](#)

Ministère chargé du logement

› [Fournisseurs d'énergie \(gaz, électricité\) : les démarches en cas de déménagement](#)

Médiateur national de l'énergie

› [Comment avoir accès à internet dans son nouveau logement ?](#)

Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (Arcep)

› [Faire appel à un déménageur professionnel](#)

Institut national de la consommation (INC)

› [Déménageur professionnel : entreprises inscrites au registre des transporteurs de marchandises](#)

Ministère chargé des transports

## Voir aussi...

› [Aide pour le dépôt de garantie ou la caution d'un logement en location](#) (particuliers)

› [Aides personnelles au logement](#) (particuliers)

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-lies-au-deces?xml=F34635&cHash=a34cb1f0344ec12311ec7b8a5e068408?>

- › [Bourses et aides pour étudiant \(particuliers\)](#)
- › [Communications électroniques \(téléphone, internet, télévision\) \(particuliers\)](#)
- › [Déménagement : faire appel à un déménageur professionnel \(particuliers\)](#)
- › [Changer l'adresse sur son certificat d'immatriculation \(particuliers\)](#)

## ⚠ Élections européennes 2024 : s'inscrire pour voter dans sa nouvelle commune - 07 mars 2024

Pour voter dans votre nouvelle commune, vous devez [vous inscrire sur les listes électorales de cette commune avant une date limite](#) (particuliers).

Si vous ne pouvez pas vous inscrire à temps, mais que vous êtes [encore inscrit sur les listes électorales de votre ancienne commune](#) (particuliers), vous pouvez y voter [en faisant une procuration avant le jour de l'élection](#) (particuliers) ou en vous rendant dans votre bureau de vote le jour de l'élection.

### @ Services en ligne et formulaires

- › [Demande d'aide MOBILI-JEUNE](#) - Téléservice
- › [Mes services étudiant](#) - Téléservice
- › [Demande de logement social en ligne \(et renouvellement de demande\)](#) - Téléservice
- › [Lokaviz : logement étudiant chez un particulier](#) - Outil de recherche
- › [Bienvéo : logements sociaux disponibles à la location](#) - Outil de recherche
- › [Bourse au logement des agents de l'État affectés en Île-de-France](#) - Téléservice
- › [Locataire : demander en ligne la garantie Visale](#) - Téléservice
- › [Demander une avance Loca-Pass](#) - Téléservice
- › ["DossierFacile" \(locataire\) : pour signaler la qualité de son dossier au propriétaire](#) - Téléservice
- › [Demande d'allocation logement en ligne](#) - Téléservice
- › [Caf : estimer son droit aux allocations logement et calculer son montant](#) - Simulateur
- › [Connaître les prestations sociales auxquelles vous pouvez avoir droit](#) - Simulateur
- › [Faire suivre son courrier en cas de déménagement](#) - Téléservice
- › [Changement d'adresse en ligne](#) - Téléservice
- › [Calculer le coût du certificat d'immatriculation \(ex-carte grise\)](#) - Simulateur
- › [Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote](#) - Téléservice
- › [Jeune alternant : quelles aides financières peut-il obtenir ?](#) - Téléservice

### Comment faire si...

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-lies-au-deces?xml=F34635&cHash=a34cb1f0344ec12311ec7b8a5e068408?>

- > [Je déménage en France](#) (particuliers)
- > [Je pars vivre à l'étranger](#) (particuliers)
- > [plus](#) (particuliers)

## Questions - Réponses

- > [Aide au logement : qu'est-ce que l'aide MOBILI-JEUNE ?](#) (particuliers)
- > [Un étudiant peut-il toucher une aide au logement \(APL, ALS, ALF\) ?](#) (particuliers)
- > [Quelle aide apporte le Fonds de solidarité pour le logement \(FSL\) ?](#) (particuliers)
- > [Colocation : quelles sont les règles ?](#) (particuliers)
- > [Quelles sont les règles d'un bail mobilité ?](#) (particuliers)
- > [Mariage, Pacs ou concubinage \(union libre\) : quelles différences ?](#) (particuliers)

## CONTACT



### DÉMARCHES

#### Service accueil - Formalités administratives - Etat civil

Mairie d'Uzès  
1 place du Duché  
30700 Uzès

📞 0466034848

✉ [etat.civil@uzes.fr](mailto:etat.civil@uzes.fr)

📄 VOIR LA FICHE



### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

#### HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)